

le gometzien Flash

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzlaville.fr

Soutenez notre premier projet handicap

Pour obtenir des financements régionaux

Afin de permettre à tous les Franciliens de devenir acteurs de sa politique solidaire, la Région Île-de-France lance son 1er Budget Participatif Handicap ouvert aux collectivités et associations franciliennes.

Ce dernier fait écho aux Budgets Participatifs Ecologiques pour lesquels la commune de Gometz la Ville candidate chaque année depuis 2021 et qui ont permis, grâce à vos votes, d'obtenir des participations financières de la Région pour de nombreux projets sur la commune : changement de l'éclairage public en LED, isolation des ouvrants de l'hôtel de ville, création d'un parc de loisirs multi-générationnel, maîtrise des consommations de fluides des bâtiments communaux...

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour voter pour notre 1er projet au titre du Budget Participatif Handicap et bénéficier d'une aide de la Région Île-de-France à hauteur de 10.000€ !

Notre projet 2024 : Achat et installation d'un élévateur pour permettre l'accès à la scène du Foyer Rural aux personnes à mobilité réduite.

Le Foyer Rural de Gometz la Ville est situé au cœur du village. Il accueille toutes sortes de manifestations publiques : activités périscolaires, activités de loisirs multi-générationnelles, soirées animées, élections ...

À ce jour, la scène est inaccessible aux personnes à mobilité réduite car elle possède une hauteur qui ne peut être franchie que par les escaliers prévus à cet effet. Les personnes à mobilité réduite ne peuvent donc pas participer aux différentes manifestations publiques nécessitant de se produire sur scène (théâtre, musique, animation...). La commune a donc déposé, au titre du Budget Participatif Handicap de la Région Île-de-France, dans la catégorie « Culture » et « Lutte contre l'isolement », un projet permettant à tous d'y accéder.

La solution : faire installer une plateforme élévatrice. Grâce à sa structure autoportante, le modèle que nous avons sélectionné dispose d'une rampe d'accès d'une hauteur de seulement 50 mm et a une capacité de levage de 350 kg.

La plate-forme élévatrice présente une conception élégante et légère, simple à intégrer dans tous types d'environnements. Disposant de commandes internes, elle permet à la grande majorité des utilisateurs d'être autonomes.



Pour voter, rendez-vous au verso ! =>



Votez avant le 8 septembre

Pour que notre projet soit financé

■ Qui peut voter ?

Les votes sont ouverts à tous les Franciliens de plus de 15 ans résidant, travaillant ou étudiant en Ile-de-France. Votre seul vote ne suffira pas, il faut donc que vous sollicitiez tous les membres de votre famille, amis et voisins ... car chaque vote compte !

■ Comment voter ?

Les votes se font exclusivement sur internet.

3 étapes qui prennent moins d'une minute !

1. Saisissez l'url suivante dans votre navigateur :

<https://jeparticipe.smartidf.services/project/budget-participatif-handicap/collect/depot/proposals/installation-d'un-elevateur>

ou flashez ce code depuis votre mobile/tablette :



2. Cliquez sur le bouton « Voter pour »

Voter pour

3. Pour confirmer votre vote, vous pouvez :

- Créer un compte sur le site
- Renseigner simplement votre numéro de téléphone (la confidentialité des données est assurée. Ces données ne sont pas utilisées à des fins de communication).



PS : Vous ne pouvez voter qu'une fois pour un même projet.

Votez pour notre projet !

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette 1^{ère} session du budget participatif handicap de la Région Ile-de-France.

Pour nous permettre de bénéficier de ces financements, il faut qu'un maximum de personnes votent pour notre projet.

Gometziennes, Gometziens, le financement de ce projet est entre vos mains !

D'avance merci pour votre soutien !



le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand et le comité de rédaction

Création et réalisation : Alexia Beaufils

Editeur : Mairie de Gometz la Ville

91400 Gometz la Ville

<http://www.mairie-gometzlaville.fr/>

Impression : Imprimerie de la CCPL - N°ISSN 1279-9564

